



Compte-rendu de l'Assemblée générale ADEEO du 21 février 2019

<http://adeeo.free.fr>
adeeo@free.fr

Adhérents Présents : 34
Adhérents Représentés : 17

20h00 démarrage de l'assemblée générale

La présentation déroulée lors de cette réunion peut être visualisée sur le web site de l'association. Pour ceux qui voudraient renouveler leur adhésion un bulletin est disponible à la fin de ce compte-rendu.

Bilan financier de l'association

Le nombre d'adhérents est stable à autour d'une centaine d'adhérents.

Le compte de résultat 2018 est excédentaire, les recettes d'adhésions couvrent largement nos dépenses.

Nous avons fait un budget de fonctionnement prévisionnel 2019 à l'équilibre sans augmentation de la cotisation d'adhésion (8 euros). Mais nous aurons des dépenses exceptionnelles en 2019 suite aux recours contre des permis de construire Rue de Bièvre devant le tribunal administratif, perdus contre la mairie et le constructeur.

Les Comptes de résultats 2018 et Budget prévisionnel 2019 sont approuvés à l'unanimité.

Les Animations en 2019

Nous n'avons pas réussi à nous entendre avec le vélodrome national pour une visite car la société organisatrice nous demandait une participation par personne trop importante à notre goût.

Nous vous proposons la visite de l'Espace pédagogique de la station d'épuration des eaux de l'usine du carré de réunion. Ce sera l'occasion de comprendre comment sont traitées nos eaux usées.

Cette visite est planifiée le jeudi 23 mai 2019, le rendez-vous se fera à 14h30 à l'entrée de l'usine.

Les dossiers Versailles Grands Parc

Pour ces dossiers nous travaillons avec l'association d'associations SAVE (<http://www.save1.fr>) qui regroupe diverses associations de Versailles, Viroflay, Le Chesnay... Cette association particulièrement active nous permet de suivre les dossiers que sont PION, Satory, le développement du plateau de Saclay et le métro de la ligne 18.

- A la porte de St Cyr, Versailles veut construire un quartier à la place de l'ancienne caserne PION, dont le terrain est situé entre la voie ferrée, les terrains de l'INRA et la D10. Les premiers permis de construire devraient être donnés en 2019 pour une fin de travaux en 2026. Beaucoup d'incertitudes pèsent sur ce

dossier une seule voie d'accès depuis/vers la D10, la circulation des véhicules privés à l'intérieur, l'accès aux réseaux d'eau potables et usée

- Le huitième quartier de Versailles, la Zac de Satory Ouest dont la création est lancée depuis le début 2019 va à l'horizon 2035 permettre à 13000 habitants de se loger et à 9000 personnes de travailler. Nous attendons un dossier de réalisation en 2019. Si tout se réalise selon les plans actuels du Grand Paris, la ligne 18 du métro devrait desservir le plateau de Saclay et Orly depuis Versailles en passant par Saint Quentin Est et Satory.

Côté circulation routière le trafic d'après les études devrait augmenter sur la N12 avec ou sans Satory. Aujourd'hui il est question de refaire l'échangeur N12/RD91 et de créer une bretelle d'accès entrante sur Satory depuis la N12 ouest à la hauteur de l'Epi d'or. Grâce au métro en 2030, les études laissent penser qu'il n'y aura pas plus de trafic induit par Satory qu'aujourd'hui (d'ici 2030, il y aura une refonte des lignes bus pour essayer de limiter l'impact transitoire du développement de Satory).

Les dossiers locaux

En novembre 2018 nous avons rencontré la mairie de Saint Cyr pour discuter des dossiers qui concernent le quartier :

- Le réaménagement de la gare est un travail de longue haleine pour lequel la municipalité de St Cyr a du mal à faire avancer VGP et la SNCF. Alors que l'arrivée du tram express 143 (Ex Tangentielle Ouest) est prévue pour fin 2020, ni la connexion voyageur à la gare RER, ni la transformation du parking ne nous ont été présentés à cause, probablement, de projets non encore aboutis techniquement et financièrement.
- La mairie est en train de procéder au choix d'un aménageur pour l'Ilot Sépard Il est prévu aujourd'hui une terminaison des travaux Tram/gare/parvis Sépard pour fin 2020.
- Le projet de stationnement résidentiel dans le quartier (carré voies ferrées/Rue F Ferrer/ Bd H Barbusses) va se concrétiser au printemps. Le marquage devrait se faire dès que la température le permet. Les riverains devraient bientôt être informés.
- Nous n'avons pas eu d'information sur les futurs travaux d'aménagement de F. Ferrer, malgré notre relance.
- L'enfouissement des réseaux ne va pas être programmé dans les autres rues du quartier dans l'immédiat, **faute** de moyen.
- Le tunnel **piétons** sous les voies a été nettoyé et repeint mais on attend toujours la disponibilité de l'artiste devant réaliser la fresque.
- Le contrôle des vitesses excessives dans certaines rues du sud du quartier (Bois Robert par exemple) est compliqué à réaliser car pour pouvoir utiliser les jumelles de mesure de vitesse il faut que la police municipale travaille en collaboration avec la police ou la gendarmerie...
- Nos recours contre les permis de construire accordés à un constructeur de maison ont été rejetés en deuxième jugement au tribunal administratif de Versailles. Nous considérons que ces permis ont été accordées en dépit de manquement aux règles du PLU. Malgré un dossier bien argumenté le tribunal de Versailles ne nous a pas suivis sur les non-conformités. Nous avons le sentiment que le TA n'a pas analysé en profondeur le dossier par manque de temps. La nouvelle loi ELAN de 2018 impose un délai de 10 mois maxi au tribunal pour juger un recours. Notre sentiment est que le TA étant débordé, il rend des décisions visant à décourager les recours contre les permis de construire. Compte tenu du coût (4000€ de dommage à payer aux parties adverses) de ce dossier nous n'avons pas voulu aller en cassation (nouveaux coûts d'avocat et dommage potentiel à payer).

- Un passage piéton à prévoir en face du tunnel de la gare, face à la nouvelle boulangerie. A vérifier quand il y aura les premiers plans d'aménagement de Sémard
- Réunion avec l'association COLIBRI ?
- Le dossier Satory doit être suivi de près (des adhérents sont intéressés par le sujet).
- 2 adhérents demandent le rétablissement des stationnements rue F.Ferrer

Election du Bureau de l'association

Le bureau exécutif se représente

Philippe Jennequin : Président Yves Hennequin : Vice-Président Catherine Hennequin : Trésorière

Pascal Pancrace : secrétaire

Ce nouveau bureau exécutif est élu à l'unanimité.

La réunion se termine vers 22h30 par le verre de l'amitié et l'extinction automatiques des lumières vers 22h45.

Fait à Saint Cyr le 12 avril 2019

Le secrétaire

le président



BULLETIN D'ADHESION ADEEO 2019

ADEEO BP 24 - 78 21 Saint Cyr l'Ecole Cedex

<http://adeeo.free.fr>

adeeo@free.fr

NOM :

Prénom :

Autre personne au foyer :

NOM :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

e-mail

COTISATION : 8 Euros

Nouvelle Adhésion

Renouvellement

Signature :